

# Les risques environnementaux étudiés à la loupe à l'île Ouen

**MONT-DORE.** Experts et habitants de l'île Ouen cherchent actuellement des pistes afin de limiter l'érosion de la plage principale et de mieux préserver le plateau des cinq miles, un grand récif corallien.

Sanctuaire de la biodiversité, l'île Ouen est située au cœur de la zone du Grand Lagon Sud, l'un des six sites marins classés au patrimoine mondial de l'Unesco en Nouvelle-Calédonie. A ce titre, ce territoire bénéficie d'une attention toute particulière en matière d'environnement. Un comité de gestion de la tribu de Ouara a ainsi été créé (comme à la tribu de Goro et sur l'île des Pins) afin de répertorier les actions prioritaires à mettre en place pour préserver ce milieu naturel si atypique.

## TROIS MENACES MAJEURES

La semaine passée, le premier projet émanant de ce comité a démarré. Il s'agit d'une campagne d'éradication du pinus, une espèce envahissante, et de revégétalisation du site, sur une période de cinq ans\*. Mais en parallèle de ce dossier sur lequel habitants et experts planchent depuis plus d'un an, deux autres priorités ont été listées.

Dans un contexte de réchauffement climatique global, la plage principale de l'île, au bord de la tribu de Ouara, est désormais soumise à rude épreuve. « Son érosion, de plus en plus marquée, menace directement le village, explique Paul Sauboua, coordinateur des dossiers patrimoniaux du Grand Sud à la province. Deux raisons expliquent ce phénomène : tout d'abord il y a la montée du niveau de la mer.



PHOTO A.T.

**Observatoire des baleines de l'île Ouen, le mercredi 14 septembre.** Soumise à une érosion inquiétante, la plage de la tribu de Ouara, seul village de l'île, est flanquée en fond de baie.

*Mais il y a aussi le wharf qui freine le courant et ensable une partie de la baie. »*

## VERS UN NOUVEAU WHARF ?

Afin de mieux comprendre et tenter d'endiguer cette érosion, les habitants de l'île devraient relever ponctuellement les différents volumes sédimentaires à l'aide de bornes installées sur la plage. But de la manœuvre : suivre avec les experts l'évolution du phénomène. Une réflexion sur le ponton est également engagée. « Une étude doit être lancée pour savoir com-

*ment adapter un nouvel ouvrage à la place du wharf existant », poursuit Paul Sauboua.*

Par ailleurs, le troisième sujet issu du comité gestion concerne le plateau des cinq miles. Les habitants souhaiteraient « la mise en protection » de ce vaste récif corallien qui s'étend au sud de l'île. L'idée serait de classer ce site au même titre qu'une aire marine protégée. Affaire à suivre.

**Anthony Tejero**

\* Lire l'article *Blocus sur le pinus*, paru dans l'édition du vendredi 16 septembre

## Un programme soutenu par l'Union européenne

Les comités de gestion de l'île Ouen, de l'île des Pins et de Goro (à Yaté) sont financés par le programme INTEGRE soutenu par l'Union européenne.

INTEGRE a notamment permis le recrutement de deux agents pour accompagner ces comités. Le dispositif soutient les actions prioritaires de protection de l'environnement dans ces milieux et de sensibilisation des jeunes. Le montant global du programme en province Sud est de 68 millions de francs. Dans la zone Pacifique, neuf sites pilotes ont été retenus, dont trois sur le Caillou (zone côtière nord-est, atolls d'Ouvéa et Grand Sud), trois en Polynésie française, deux à Wallis-et-Futuna et un à Pitcairn.